

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 9 JUILLET 2018**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 9 juillet 2018 à la salle du Conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 19 h 30.

Présents sont Mesdames les Conseillères Martine Bouchard et Rita D. Turriff et Messieurs les Conseillers Raynald Banville, Luc Hamelin et Simon Brochu formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Carolle-Anne Dubé.

Sont aussi présents : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de l'assemblée.

RÉSOLUTION #18-07-101
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #18-07-102
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

- 1. Ouverture et présences**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de :**
 - 3.1** La séance régulière tenue le 4 juin 2018;
 - 3.2** La séance extraordinaire du 11 juin 2018
- 4. Rapports mensuels du Conseil d'arrondissement et des comités :**
 - 4.1** Conseil d'arrondissement MacNider;
 - 4.2** Comité local de développement;
 - 4.3** Comité des Loisirs;
 - 4.4** Comité de la bibliothèque;
 - 4.5** Comité d'embellissement.
- 5. Trésorerie**
 - 5.1** Comptes fournisseurs;
- 6. Administration**
 - 6.1** Nommer les signataires pour la reconduction de l'entente de subvention – phare;
 - 6.2** Nommer les signataires pour l'entente de servitude avec la Commission scolaire Eastern Shores;
 - 6.3** Approuver le budget révisé de l'OMH;
 - 6.4** Approuver l'usage de feux d'artifice;
- 7. Travaux publics**
 - 7.1** Approuver l'achat d'équipement pour la pépinière;
- 8. Urbanisme**
 - 8.1** Dérogation mineure demandée au 33, rue de l'Église;
- 9. Service incendie et sécurité civile**

NIL
- 10. Loisirs et cultures**
 - 10.1** Rapport du comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires;
- 11. Périodes de questions**
- 12. Levée de la séance**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE:

3.1 La séance régulière tenue le 4 juin 2018.

RÉSOLUTION #18-07-103
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 4 JUIN 2018

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 4 juin au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

3.2 La séance extraordinaire du 11 juin 2018.

RÉSOLUTION #18-07-104 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 11 JUIN 2018**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 11 juin au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.

4.1 Conseil d'arrondissement MacNider

Mme Rita D. Turriff membre du conseil d'arrondissement MacNider mentionne les sujets qui ont été traités à l'assemblée du 5 juin 2018, soit :

- Embauche aux travaux publics;
- Projet de règlement #18-128 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils;
- Installation septique au Phare;
- Installation d'un système de ventilation au Phare;

La date de la prochaine réunion est le mardi 10 juillet 2018 à 19h30 à Town Hall.

5.2 Comité de développement

Préparation de Métis-sur-Mer en fête. Prochaine réunion le 11 juillet à la bibliothèque. Le comité a besoin de bénévoles.

5.3 Comité des Loisirs

La prochaine activité aura lieu le 5 août prochain, il s'agit du Beach Party 2018. Consultez l'Info-Métis pour tous les détails de la journée. L'activité aura lieu au stationnement de l'Église Catholique de Métis-sur-Mer.

5.4 Comité de la bibliothèque

Dans le rapport annuel 2017-2018 de Réseau Biblio Bas-St-Laurent, notre bibliothèque a dépassé de 20% la norme d'utilisation. Elle est donc cotée à 120% avec 13.5 heures régulières d'ouverture. Nous avons 700 abonnés avec un total de 4 761 prêts dont 8,1 per capita. Comparativement à quelques autres bibliothèques de même capacité, nous avons 130 animations locales de plus pour un total de 235.

5.5 Comité d'embellissement

Rien de nouveau

5. TRÉSORERIE

5.1 Comptes fournisseurs.

RÉSOLUTION #18-07-105 **COMPTES FOURNISSEURS**

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés de juin 2018 pour un montant de 222 098.36 \$, adopte la liste des comptes à payer de juin 2018 pour un montant de 60 933.39 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes.

6. ADMINISTRATION

6.1 Nommer les signataires pour la reconduction de l'entente de subvention – phare.

RÉSOLUTION #18-07-106

NOMMER LES SIGNATAIRES POUR LA RECONDUCTION DE L'ENTENTE DE SUBVENTION – PHARE

CONSIDÉRANT QUE la Ville a signé une entente de subvention de deux ans le 31 mars 2016 avec Sa Majesté la Reine Chef du Canada, représentée par le ministre des Pêches et de Océans relatif à l'acquisition du Phare de Pointe Mitis;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a fait une demande au gouvernement fédéral afin de prolonger l'entente de subvention jusqu'au 31 mars 2020;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer approuve l'entente visant la reconduction de l'Entente de subvention intervenue entre Sa Majesté et la ville de Métis-sur-Mer dans le cadre de la cession du phare de Pointe-Mitis en vertu de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux et autorise Mme la mairesse ainsi que le Directeur général de la Ville à signer cette entente au nom de la Ville.

6.2 Nommer les signataires pour l'entente de servitude avec la Commission scolaire Eastern Shores.

RÉSOLUTION #18-07-107

NOMMER LES SIGNATAIRES POUR L'ENTENTE DE SERVITUDE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer approuve l'entente de servitude avec la Commission scolaire Eastern Shores pour la Metis Beach School et nomme Mme la mairesse ainsi que le Directeur général de la Ville comme signataire de l'entente de servitude au nom de la Ville.

6.3 Approuver le budget révisé de l'OMH.

RÉSOLUTION #18-07-108

APPROUVER LE BUDGET RÉVISÉ DE L'OMH

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer approuve la révision budgétaire de l'OMH de Métis-sur-Mer datée du 31 mai 2018, comportant les caractéristiques suivantes :

REVENUS	58 489.00 \$
DÉPENSES	105 858.00 \$
DÉFICIT	(58 489.00 \$)
CONTRIBUTIONS SHQ	52 640.00 \$
CONTRIBUTIONS MUNICIPALITÉ	5 849.00 \$

6.4 Approuver l'usage de feux d'artifice.

RÉSOLUTION #18-07-109

APPROUVER L'USAGE DE FEUX D'ARTIFICE

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer autorise, en vertu de l'article 6 du règlement #16-98 concernant les nuisances publiques, l'utilisation de feux d'artifice sur la grève en face de l'église Notre-Dame-de-la Compassion, en soirée du 14 juillet 2018 et ce jusqu'à 23h00 maximum.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Approuver l'achat d'équipement pour la pépinière.

RÉSOLUTION #18-07-110

APPROUVER L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉPINIÈRE

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer approuve l'achat d'une attache rapide pour chargeur aux Entreprises Desjardins &

Fontaine Ltée au montant de 4 810 \$ plus taxes applicables. Cette acquisition sera payée avec l'excédent accumulé non réservé.

8. URBANISME

8.1 Dérogation mineure demandée au 33, rue de l'Église.

RÉSOLUTION #18-07-111

DÉROGATION MINEURE DEMANDÉE AU 33, RUE DE L'ÉGLISE

La demande vise à permettre la construction d'un garage isolé en association avec un usage principal résidentiel en cour avant contrairement à la réglementation qui prévoit l'implantation d'un garage isolé en association avec un usage principal résidentiel en cour latérale ou arrière seulement.

Aussi la demande vise à permettre une marge de recul avant de 2.5 mètres pour l'implantation d'un garage isolé en association avec un usage principal résidentiel contrairement à la réglementation qui prévoit une marge de recul avant de 10 mètres pour l'implantation d'un garage isolé en association avec un usage principal résidentiel en bordure d'une route du réseau routier supérieur.

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation d'une telle demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation d'une telle demande de dérogation mineure n'obstrue pas de percée visuelle sur des éléments importants du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la demande porte sur une disposition du *Règlement de zonage* pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte les recommandations du CCU et par conséquent accorde la demande de dérogation mineure telle que demandée et spécifiée dans l'avis public.

9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

NIL

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Rapport du comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires.

RÉSOLUTION #18-07-112

RAPPORT DU COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires a reçu trois demandes de financement avant la date butoir du 15 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE les trois demandes ont été analysées par les trois membres du comité selon la grille des critères en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le comité a retenu la demande du comité des Loisirs, pilotée par M. Philippe Cavanagh « salle multifonctionnelle du 21^e siècle » et recommande au conseil de verser le fonds du FDT à cette demande.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte la recommandation du comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires et verse le montant de 6 000 \$ prévu au budget 2018 pour le FDT au comité des loisirs, projet « salle multifonctionnelle du 21^e siècle ».

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19h52 et s'est terminée à 20h02.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #18-07-113
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Martine Bouchard propose que la présente séance soit levée à 20h02.

Carolle-Anne Dubé, Mairesse

Stéphane Marcheterre,
Directeur Général et secrétaire-trésorier